

## **Communiqué de presse - pour diffusion immédiate**

### Pollution de l'air - Il faut passer à l'action

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) s'associe à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) pour que cesse l'immobilisme général au chapitre de la pollution de l'air.

Le RNCREQ est préoccupé par le fait qu'en dépit des nombreuses mises en garde et malgré l'adoption de politiques et de mesures de réduction, la pollution de l'air ne cesse de s'accroître au Québec. Le smog, les pluies acides, l'ozone au sol et les changements climatiques entraînent des conséquences toujours plus grande sur notre santé, notre économie et notre environnement. Les maladies respiratoires, l'irritation des yeux, de la gorge et des muqueuses, les maux de tête, l'absentéisme, l'engorgement des urgences et la mort prématurée de personnes à risque lors de canicules ne sont que quelques exemples de problèmes de santé et de coûts sociaux engendrés par la pollution atmosphérique. La pollution de l'air contribue également à l'affaiblissement des écosystèmes qui nous supportent et à la multiplication des événements météorologiques extrêmes.

«Ce n'est pas suffisant de constamment rappeler les engagements qui ont été pris dans le passé, il faut traduire les paroles en actes et mettre en place des moyens concrets pour réduire significativement la pollution atmosphérique», a déclaré Marc Turgeon, président du RNCREQ. Il est temps maintenant que le gouvernement du Québec respecte les engagements pris lors de l'adoption du Plan d'action québécois sur les changements climatiques 2000-2002. Outre le programme d'inspection obligatoire des véhicules routiers, le gouvernement s'est engagé à développer davantage le transport en commun, à favoriser les économies d'énergie et le développement des filières énergétiques vertes et renouvelables, et enfin, à hausser le niveau d'éducation et de sensibilisation de la population à l'égard des problématiques atmosphériques. Qui plus est, les enjeux liés à la pollution de l'air et aux changements climatiques doivent être pris en considération dans toutes les prises de décisions gouvernementales.

Sources :

Marc Turgeon, président du RNCREQ : 819-643-9807

Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ : 1-800-667-6204